Notre Service de Renseignements

UNE MARRAINE ENNUYEE 14. — Non ; l'intéressé n'est pas forcé de faire son service militaire en France. S'il veut servir en Belgique, il faudra qu'il répudie la qualité de français, par une déclaration souscrite devant le juge de paix dans le cours de sa 22e année : (application de l'article 8 paragraphe 3 du code civil). Le juge de paix lui indiquera la liste des pièces à fournir à l'appui de cette déclaration.

J. M. N° 32. — Vous n'avez droit au rappel que depuis le 26 juin 1919, date de la promulgation de la loi du 24 juin de la même année.

MADAME SANS-GENE N° 1. — Vous devez payer les intérêts de l'hypothèque à la succession. C'est entre les mains du notaire que vous devez verser les sommes dont vous êtes redevable. Vous serez tenu de payer l'arriéré.

PARISETTE A ANZIN 1 bis. — L'annonce dont il s'agit coûterait 4 fr. 50.

D. P. E. J. 1049 LENS. — 1. Oui. — 2. Non. — 3. Mais vous pouvez demander un délai au juge de paix en exposant votre situation particulière.

MIN COO A GAGNE CENT SOUS n. 4. — Votre père ne pourrait prétendre à rien de la caisse autonome. Les enfants ne peuvent davantage réclamer une pension à cet organisme.

UNE ENNUYEE QUI VOUDRAIT SAVOIR n. 56. — 1. Votre fille a droit à la part de son père. — 2. Les enfants devoirs mari ont droit à la part de leur mère. — 3. C'est le tuteur des enfants qui encaissera les sommes revenant à chacun d'eux.

TARTARIN DE TARASCON 333.— L'augmentation est exagérée. Refusez et demandez une prorogation en vertu de la loi du 1er avril dernier : voyez pour cela un huissier.

UNE LECTRICE ASSIDUE DU REVEIL 50. — Vous avez toujours le droit de voir vos enfants. Si votre mari les empêche de venir chez vous, demandez au président du tribunal civil, à l'audience des référés, d'indiquer les époques auxquelles vous pourrez voir les enfants. Pour la citation en référé, voyez un huissier.

DESIREUX DE CONNAITRE SES DROITS D. B. n. 1919. — 1. Fin janvier 1925. — 2. Non, supplément correspondant à l'augmentation des charges qui grèvent votre immeuble. — 3. Oui, si les dégradations ont été causées par le locataire. Il en serait différemment si elles étaient dues à la vétusté de l'immeuble.

UN POILU DE LA CLASSE 1921 n. 10.335. — 1. Non, ceci n'est pas prévu. Elle fera sans doute 24 mois. — 2. C'est peu probable. — 3. Oui, environ trois mois.

LA MARE AU DIABLE S. M. F. — S'agit-il d'un bail antérieur à la guerre. Si oui, vous avez droit à une prorogation de 5 ans et 80 jours. Pour bénéficier de cet avantage, vous devez faire signifier au propriétaire, par ministère d'huissier, avant fin août prochain, une demande en vertu de l'article 56 de la loi du 9 mars 1918.

MON CHIEN ET MON CHAT 2 H. S. F. — Refusez de payer l'augmentation et réclamez, comme réfugiés, la prorogation prévue par la loi du 1er avril 1922. Voyez pour cela un huissier.

UNE PERSONNE ENNUYEE QUI VOUDRAIT SAVOIR 8-72. — 1. Faites connaître à la commission cantonale votre qualité d'héritière de votre mère. — 2. Si, comme le laisse supposer votre lettre, le nécessaire a été fait, écrivez au ministre des finances, service des dommages de guerre, 23, rue de l'Université, à Paris, en exposant votre cas.

MARGUERITE, MARCELLE SONT DE TRES JOLIES FILLES. — 1. Si la personne dont il s'agit est titulaire d'une allocation d'ascendant du fait d'un de ses fils tués à la guerre, vous ne pouvez requérir actuellement son expulsion, même si vous voulez habiter vous-même la maison. — 3. 31 décembre 1924 au plus tard.

CHARLOT S'ENTENDRAIT BIEN AVEC DIANE n. 1035 H. F. — 1. Oui, vous pouvez solliciter cette distinction. — 2. Ecrivez au général Deuvé, commandant le premier groupe de subdivisions, caserne Négrier, rue Princesse, à Lille.

MON MARI AIME SA MARRAINE DE GUERRE. — 1. La pension se monte dans ce cas à 1.440 francs, si le mutilé était simple soldat. — 2. C'est le père qui encaisse les majorations pour enfants. — 3. Voici l'adresse demandée : 87 rue de Belle-Chasse, à Paris.

MORT AUX VAUTOURS n. 30. — Si le propriétaire actuel se réserve la maison pour son usage personnel, vous ne pouvez obtenir de prorogation en vertu de la loi du 1er avril dernier. Il faut donc quitter l'immeuble.

UN LECTEUR ASSIDU DU REVEIL A. P. n. 606. — Oui ; elle est tenue de vous restituer ce document. Vous pouvez d'autre part reprendre le mobilier chez vous. Voyez au besoin le juge de paix en cas de difficultés.

DARMSTADT n. 86. — Vous auriez pu réclamer une pension comme victime civile de la guerre en vertu de la loi du 24 juin 1919. Mais il aurait fallu adresser votre demande au préfet avant le 31 décembre dernier. Il est actuellement trop tard : vous êtes forclos.

P. Z. P. — Le propriétaire est en droit de vous réclamer un supplément de ce fait. Refusez toutefois de payer ce supplément avant qu'il ne vous ait été imposé par le juge de paix, à la demande du propriétaire.

UN IGNORANT DES LOIS 256 BLANC-MISSERON. — 1. Oui, s'il n'existe pas d'enfants vivants issus de votre premier mariage (Loi du 30 décembre 1915). — 2. Il faudra faire établir un acte de reconnaissance à la mairie.

UN LECTEUR DU REVEIL N. 12. — Oui, vous pouvez employer votre indemnité à des agrandissements ou à des modifications du bâtiment qui reste debout. Ecrivez cependant d'abord au préfet (Service des dommages de guerre, contentieux) pour indiquer la manière dont vous comptez procéder au remploi.

MON PIGEON BLANC VA BEN 59. — 1. Oui, — 2. Voyez le secrétaire de votre syndicat qui pourra vous conseiller et vous aider dans cette affaire.

ARSENE LUPIN P. P. — 1. Vous pourriez obtenir le paiement de ce secours, si le Conseil municipal vous a admis à bénéficier de cette assistance. — 2. Adressez une réclamation au préfet 5e division, pour connaître la décision intervenue.

UN VIEUX ZOUAVE 59.— Il est trop tard. La reconnaissance aurait dû intervenir au plus tard le jour de la célébration du mariage.

V. TH. 56. — 1. Non. — 2. Mais il peut demander l'autorisation de rentrer en France. Pour cela, il faut qu'il adresse une requête au préfet en joignant un certificat de moralité délivré par le bourgmestre de la commune où il réside en Belgique.

J.M.C.2. — 1. Non, pas avant l'expiration de sa prorogation, c'est-à-dire avant septembre 1922. — 2. Dès maintenant, vous pouvez lui signifier congé par huissier. — 3. Il devra laisser la maison libre à cette date.

UNE ANCIENNE VENDEUSE DU REVEIL N° 112. — 1. Non, si vous l'avez quitté de votre propre gré. — 2. Oui, il a le droit de reprendre les enfants, à moins que la garde ne vous soit confiée par le tribunal.

UNE CAMANETTE DANS LA DECHE 49. — Oui, si les enfants refusent, appelez-les devant le juge de paix.

FIFI TOUJOURS CONTENT. — 1. Le propriétaire ne peut vous augmenter actuellement. — 2. N'acceptez aucune augmentation de loyer avant le mois d'août prochain.

UNE LECTRICE MARIE D... A WAMBRECHIES. — Vous pouvez obtenir une pension annuelle de 400 francs (800 francs si vous êtes veuve ou divorcée, du fait du décès de votre fils, mais seulement si vous avez au moins 55 ans. La pension qui vous sera attribuée n'entraînera aucune réduction de celle qui est versée à la veuve.

2 H. H. 97. — La loi récente sur les loyers vous autorise à réclamer une prorogation dont la durée, à défaut d'accord avec le propriétaire, sera fixée par le juge de paix. Voyez immédiatement un huissier pour faire faire la signification réglementaire.

UN LECTEUR DU REVEIL DU NORD 79-1900 — 1. Oui. Faites-lui signifier congé par ministère d'huissier. 2. En acceptant une augmentation de loyer, vous avez consenti au changement des conditions de la location : il semble qu'actuellement le brasseur puisse vous contraindre à prendre vos liqueurs chez lui. Toutefois, vous pourriez soumettre le litige au juge de paix.

CHARCADICLOT 16. — Vous ne devez pas accepter l'augmentation dont il s'agit. Réclamer immédiatement une prorogation en vertu de la loi récente. En cas de refus du propriétaire de vous accorder la prorogation, l'affaire devra être soumise au juge de paix. Vous aurez soin de faire valoir à ce magistrat que vous avez déjà accepté une première augmentation.

120 BIS. MON EPOUSE AIME LE CHOCOLAT.— Vous devrez accomplir 18 mois de service actif.

PLUTOT MOURIR QUE DE QUITTER ROSE. Vous pouvez passer outre au défaut de consentement de vos parents. Pour cela, faites-leur signifier un acte respectueux, par l'intermédiaire d'un notaire, au moins quinze jours avant la célébration du mariage.

NINI VOUDRAIT SAVOIR 310. — C'est à la jeune fille qu'il appartient de payer le montant des honoraires du notaire.

MON MERLE NE CHANTE PLUS P. P. O. N. 21. — 1. Non, il est trop tard pour réclamer. 2. Rien à faire. — 3. Non. — 4. Inutile.

UNE FEMME QUI A LES LARMES AUX YEUX. — 1. Non, si vous avez soin de réclamer immédiatement une prorogation en vertu de la loi récente. — 2. Voyez pour cela un huissier qui fera la signification réglementaire au propriétaire.

LE PLUS GRAND SUCCES D'UNE ETOILE

C'est « OLGA »

la bicyclette, merveille de mécanisme, construite de toutes pièces dans les Etablissements MARCHAND-CHERON, 102, rue d'Orchies, St-Amand (Nord), fondés en 1890. 32 années d'expérience dans la matière, a fait Paris-Roubaix 1922, sans accrocs. En vente chez tous les bons agents. — Agents demandés conditions. 13.736.

ENFANT DU PEUPLE B. D. — 1. Vous devez payer des droits sur la base de 8 francs par degré hectolitre. — 2. Vous devez faire votre déclaration à la recette buraliste des contributions indirectes avant de commencer votre fabrication.

UNE VEUVE QUI A TROIS ENFANTS TUES A LA GUERRE. — Vous avez droit à 800 francs par an du fait de votre premier fils tué et à un supplément de cent francs par an pour chacun des deux autres. Vous devez donc toucher mille francs par an.

UN CANARD A TROIS PATTES N° 275. — 1. La clause dont il s'agit n'aurait pu produire son plein effet que s'il n'avait pas existé d'enfant. Les enfants sont des héritiers à réserve ; la donation intervenue ne peut les frustrer de la part qui leur revient. — 2. Autant que possible oui. A défaut de leurs signatures, vous aurez des démarches assez longues et onéreuses à accomplir ; il faudra notamment fournir un acte de partage et un acte de notoriété. — 3. Insistez auprès d'eux ; en cas d'insuccès, écrivez au ministre des finances (service des dommages de guerre), 23, rue de l'Université, à Paris. — 4. Oui.

D. H. — 1. Non, vous ne pouvez être payés en espèces si vous ne procédez pas au remploi, c'est-à-dire si vous ne pouvez produire de factures. Mais vous pouvez demander l'échange de vos titres de créance contre des titres de rente 6 %, moyennant un abattement de 15 % sur le montant de l'indemnité. Il vous suffit pour cela d'adresser une demande au préfet au moyen d'une formule imprimée que vous pouvez vous procurer à la mairie. — 2. Vous ne pouvez réclamer aucune indemnité du fait de l'achat du terrain.

R. D. T. P. MARLIERE. — Le propriétaire actuel ne peut requérir votre expulsion s'il ne se propose pas d'habiter lui-même la maison. Si vous receviez congé, il faudrait immédiatement voir un huissier pour réclamer une prorogation en vertu de la nouvelle loi sur les loyers. La durée de la prorogation et le montant de l'augmentation que vous devriez supporter seront fixés par le juge de paix.

« BOKA »

informe sa nombreuse clientèle qu'elle prépare pour la semaine du

15 au 20 MAI

Une Mise en Vente sensationnelle de

TISSUS, SOIERIES & BLANC

PRIX sans précédent

Lire demain en 3me page notre Publicité Spéciale et

VOIR DIMANCHE nos ÉTALAGES

38, Rue Grande-Chaussée, LILLE

M. R. E. J., A TRITH-SAINT-LEGER 3812. — Vous pourriez obtenir facilement, semble-t-il, l'autorisation de racheter les meubles dont il s'agit. Ecrivez au préfet, service de la reconstitution, 2, rue Saint-Bernard, à Lille. Si vous n'obtenez pas de réponse favorable, il faudrait vous adresser directement au ministre des régions libérées, 223, rue Saint-Honoré, à Paris.

L. O. F.M. D. LECTEUR DU REVEIL. — Vous pouvez réclamer une prorogation en vertu de la loi du 1er avril dernier. La durée de la prorogation et le montant de l'augmentation que vous aurez à supporter seront fixés par le juge de paix.

JE NE SERAIS JAMAIS PLUS CONTENT. F.— 1. Oui ; mais vous pouvez réclamer une prorogation en vertu de la nouvelle loi. Voyez pour cela un huissier qui fera la signification réglementaire à votre propriétaire. — 2. Vous deviez payer votre loyer depuis le début du 7me mois qui a suivi votre démobilisation.

Employés, Ouvriers, Ouvrières

Habillez-vous richement et à bon marché

Aux Fabriques de Roubaix

1, RUE DE MONS, VALENCIENNES

Vente sans intermédiaire sans frais, donc bien moins cher qu'ailleurs. Pas grand étalage, oui, mais grand choix à l'intérieur et pas de camelote.

Articles pure laine et de 1er choix en Complets pour hommes et enfants, tout faits et sur mesure. — Imperméables. — Vêtements de sport et de travail. — Draperies au prix de fabrique. — Venez comparer.

Ouvert jusque 8 heures du soir. — On accepte les Bons d'Achat et de la Défense. — Teinturerie toutes nuances. — Nettoyage à sec. — Travail soigné. — Maison de confiance. 13.632.

OH LES SALES CALOTINS. — Non, s'il a été déposé à la commission cantonale une déclaration régulière de dommages de guerre, et si cette déclaration est reconnue exacte, la commission fixera le montant de l'indemnité ; elle recherchera les ayants-droit. Actuellement, le préfet n'a pas qualité pour intervenir dans l'affaire. La solution ne dépend que de la commission cantonale. Vous feriez bien d'aller trouver le président de ce tribunal pour lui exposer l'affaire de manière détaillée.

S. G. S. D. 53. 1. — Oui. — 2. Non, le débit ne peut être transféré que dans un rayon maximum de 150 mètres autour de l'ancien emplacement.

HERNIEUX

NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS et votre argent en essais inutiles ! NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE aux réclames tapageuses, mais recherchez le traitement SÉRIEUX.

Allez voir le spécialiste honnête, compétent et dévoué des Etablissements A. CLAVERIE de Paris, les plus considérables du monde entier, dont l'importance grandit sans cesse depuis 40 ans, et qui ont déjà appliqué avec succès leur merveilleux système au nombre formidable de quatre millions de personnes.

Quelles garanties peuvent valoir celles-là ? Allez donc, vous aussi, voir l'éminent Spécialiste qui vous attendra de 9 h. à 4 h., dans les villes suivantes :

LILLE, Samedi 20 et Dimanche 21 Mai, Hôtel Moderne, (7, rue Parvis-Saint-Maurice).
Lens, Mardi 23, Hôtel de la Paix (rue de la Gare).
Aire-s/-la-Lys, Vendredi 26, Hôtel d'Angleterre.
St-Omer, Samedi 27, Hôtel du Commerce.
Arras, Dimanche 28, Hôtel du Commerce.
Béthune, Lundi 29, Hôt. de l'Epoque (pr. la Gare).
Dunkerque, Mardi 30, Hôtel du Chapeau Rouge.
Hazebrouck, Mercredi 31, Hôtel du Nord.

Le « Traité de la Hernie » par A. CLAVERIE et le « Livre d'Or » des preuves de guérison, sont envoyés gratuitement et discrètement sur demande à M. A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin — PARIS.

N° 2100. ON EST EMBETE JUSQU'A LA GAUCHE. — 1. Votre prorogation prendra fin en avril 1923 ; 2. Non, vous ne pouvez accepter aucune augmentation avant l'expiration de votre prorogation ; 3. Tout au plus le propriétaire pourrait-il vous réclamer un supplément correspondant à l'accroissement des charges qui grèvent son immeuble. Ce supplément devrait d'ailleurs être fixé par le juge de paix.

V. D. 61. — Le propriétaire peut donner valablement congé à ce locataire et requérir son expulsion ; 2. La décision intervenue en septembre est d'ailleurs définitive ; 3. Le congé signifié le 11 avril est régulier ; 4. Si, à la date fixée par le congé, le locataire n'avait pas trouvé d'autre logement, il pourrait peut-être obtenir un délai de très courte durée en s'adressant au juge de paix : ce délai ne serait certainement pas renouvelé.

LE REVEILLE 2. 4. 6. — Les pensions d'assistance obligatoire aux vieillards (loi du 14 juillet 1905) ne sont attribuées qu'aux personnes âgées de 70 ans au moins. La femme ne peut donc toucher cette pension. Par contre, si le mari ne touche que la pension de retraites ouvrières, il peut demander le bénéfice de l'assistance obligatoire : qu'il fasse une demande à la mairie.

JE SUIS CORNETTE 66. — Il vaudrait mieux encaisser le montant dudit livret avant de contracter un nouveau mariage. La signature de votre premier mari sera nécessaire.

Si vous digérez mal

n'attendez pas davantage. Prenez La Tisane Américaine des Shakers après chaque repas. Cela fera renaître votre appétit, tonifiera votre estomac et restaurera votre santé.

PRENEZ LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

En vente dans toutes les Pharmacies ou directement chez M. Fanyau, Pharmacien à Lille (Nord). Prix : 6 fr. 50 le flacon (impôt compris).

PAS DE CHANCE N. 26. — 1. Après le divorce, il y aura lieu de procéder au partage de la communauté. Ce partage pourra être fait à l'amiable entre votre mari et vous ou par l'intermédiaire d'un notaire, désigné au besoin par le tribunal. — 2. Si le divorce est prononcé à vos torts, il est vraisemblable que vous serez condamné aux dépens. — 3. Etant mariée sans contrat, vous avez droit à la moitié des biens existant au jour du divorce (mobilier ou indemnité de dommages de guerre).

J'AIME MA FEMME PARCE QU'ELLE AIME A FUMER LA CIGARETTE. — Si le locataire n'a pas réclamé ou ne réclame pas, dans les vingt jours du congé que vous pouvez lui faire signifier par huissier, la prorogation prévue par la loi du 9 mars 1918, vous pouvez requérir son expulsion. Pour cela, faites valider le congé par le juge de paix.

Le plus commode des placements

La légère réduction du taux d'intérêt des Bons de la Défense Nationale permettra au Trésor de réaliser une économie de 250 millions. Mais elle n'a pas eu pour effet de diminuer le nombre et l'importance des souscriptions. Le succès continu des émissions de Bons de la Défense Nationale s'explique par les avantages pour ainsi dire uniques qu'offre à l'épargne ce mode de placement aussi aisé et aussi sûr. Rien n'est plus simple, en effet, que d'échanger des billets de banque improductifs pour des valeurs dont les intérêts sont perçus d'avance et dont le remboursement intégral est garanti à la date convenue. Souscrire aux Bons de la Défense Nationale, que l'on trouve aux guichets de tous les comptables et des principaux établissements de crédit, c'est placer son argent à l'abri de tous les risques, fortifier le crédit public et assainir les Finances de la France. 3343.

Bulletin Commercial

PARIS (Halles Centrales), 11 mai :

VIANDES. — Bœufs quartier derrière 2 à 7 ; quartier devant, 0.80 à 2.50 ; aloyau, 3.50 à 11.50 ; cuisses, 3 à 6.20 ; veau extra, 1re qualité, 6.30 à 9 ; 2e, 3.50 à 6.20 ; 3e, 4 à 3.40 ; moutons 1re qualité, 7.50 à 11 ; 2e, 5.50 à 7.40 ; 3e, 2.50 à 5.40 ; gigots, 3 à 12.50 ; carrés parés, 4 à 15 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité, 7.20 à 7.90 ; 2e, 6 fr. ; filets, 6 à 10 ; jambon, 5 à 9.50.

BEURRES. — Centrifuge Normandie, 5 à 11.50 ; Bretagne, 6.50 à 10 ; Charentes Poitou, 8 à 11.50 ; marchands Normandie, 5.50 à 9 ; Bretagne, 6 à 8.50.

ŒUFS.— Normandie extra, 300 ; choix, 200 ; Touraine choix, 300 ; ordinaire, 260 ; Poitou choix 300 ; ordinaire, 230 ; Auvergne, 250 ; Midi choix, 200 ; ordinaire, 230.

Sinistrés

Vous avez intérêt à profiter des avantages que l'Etat vous accorde en vous versant, en supplément de vos dommages de guerre, la moitié du coût d'une Habitation provisoire.

N'HESITEZ PAS à profiter de cet avantage qui peut être supprimé d'un moment à l'autre.

Adressez-vous à l'Entreprise BLED Père et Fils, Porte Baudimont, à Arras, qui vous donnera tous les renseignements utiles, se chargera de toutes les démarches et construira votre MAISON PROVISOIRE en bons matériaux avec goût et à prix raisonnable.

Représentant : M. FOURET, rue Supervielle, Loos-en-Gohelle, pour la Région de Lens. 13.715.

PARIS (Bourse du Commerce), 11 mai :

SUCRES. — Disponibles : cours officiel, 158.50 et 160. Cours commercial : courant, 159.50 (ach.), 160 (vend.) ; juin, 159.50 (ach.), 160 (vend.) ; juillet, 159.50 (ach.), 160 (vend.) ; octobre 129 (ach.), 130 (vend. ; 3 d'octobre, 125 (ach.), 126.50 (vend.) ; 3 de novembre, 125.50 (ach.), 126.50 (vend.).

LA VILLETTE, 11 mai :

MARCHE AUX BESTIAUX. — Bœufs, 6.70, 5.76, 4.94 ; vaches, 6.76, 5.60, 4.70 ; taureaux, 5.10, 4.70, 4.20 ; veaux, 8.70, 7.50, 4.80 ; moutons 10.60, 8.20, 7 fr. ; porcs, 7.85, 7.57, 7.42. Tous ces prix au kilo net.

LE HAVRE, 11 mai :

CAFES. — Courant, 165.25 ; juin, 162.75 ; juillet 160.25 ; août, 157.75 ; septembre, 157.50 ; octobre, 156.50 ; novembre, 154.50 ; décembre, 159.25 ; janvier, 156.50 ; février, 154.75 ; mars, 153.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI !! C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le réputé Spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Approuvée par le corps médical lui-même, la nouvelle pelote adaptée à l'appareil sans ressort de M. GLASER est le dernier progrès de la science herniaire. Les témoignages authentiques de personnes GUERIES qui parviennent chaque jour à M. GLASER sont des preuves irréfutables de la supériorité de cette belle découverte.

MALADES que la hernie torture, ne vous laissez pas induire en erreur ! Méfiez-vous des réclames tapageuses !!

M. GLASER est le seul vrai praticien, le seul dont les 40 années d'expérience mettent le hernieux à l'abri de tous les mécomptes.

ADOPTER SA METHODE, C'EST VAINCRE LA HERNIE.

Parmi des MILLIERS, quelques personnes GUERIES nous autorisent à publier leur adresse :

M. EVENS L., 27, rue des Hannetons, à Lille (Nord), hernie guérie.
M. DELACROIX D., à Allennes-les-Marais (Nord), hernie guérie.
M. DELEPINE V., à Berlancourt, par Blangy-sur-Ternoise (P.-de-C.), hernie guérie.
M. WAVREL J., 12, rue du Touquet, à Tourcoing (Nord), hernie guérie.
M. GAUDFRIN, à Colleret, par Maubeuge (Nord), hernie Volumineuse guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Hommes et femmes, vieillards et enfants, allez donc tous de 9 heures à 4 heures à :

Roubaix, 14 Mai, Hôtel de Paris, rue de Lille.
Béthune, 15 Mai, Hôtel de la Gare.
Hénin Liétard, 16 Mai, Modern' Hôtel.
Maubeuge, 18 Mai, Hôtel de la Poste.
Avesnes, 19 Mai, Hôtel Terminus.
Valenciennes, 20 Mai, Hôtel de Flandre.
LILLE, 21 Mai, à son Cabinet Régional, 18, rue de la Clef (1er Etage), près la Bourse.
Douai, 22 et 23, Hôtel du Grand-Cerf-Commerce.
Cambrai, 24 Mai, Hôtel du Mouton Blanc.

Obésité, Grossesse, MATRICE, CEINTURES VENTRIERES pour déplacements de tous organes.

TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 63, bd. Sébastopol, PARIS

MARCHES DE LA REGION

AIRE-SUR-LA-LYS, 11 mai :

Prix au kilo vivant : 197 veaux gras, 5.25, 4.60 et 4 fr. ; 138 porcs gras, 6 fr., 5.75 et 5.50 ; 24 petits veaux, 140, 105 et 75 fr. chaque.

ARRAS, 11 mai :

Marché aux veaux et porcs gras — Sur le marché, 63 veaux vendus de 8 à 5.50 ; vente calme ; 5 porcs vendus à 5.50, le tout au kilo vivant.

MARCHE DES COTONS

Le Havre, 12 mai. — Clôture — Tendance soutenue. Ventes : 2.250 balles. — Mai, 277 ; juin, 275 ; juillet, 276 ; août, 271.50 ; septembre, 269.50 ; octobre, 269 ; novembre, 268 ; décembre, 266 ; janvier, 265 ; février, 263 ; mars, 263 ; avril, 262.

New-York, 12 mai. — 3e Dépêche — Mai, 1971 ; juillet, 1941 ; octobre, 1945 ; janvier, 1947.

Liverpool, 12 mai. — Clôture. — Mai, 1128 ; juillet, 1128 ; octobre, 1110 ; janvier, 1094 ; mars, 1085.

BOURSE DE LILLE du 12 Mai 1922

CHARBONNAGES	C. pr.	C. du
Albi	405 ..	413 ..
» Part	1014 ..	1020 ..
Aniche	730 ..	771 ..
Anzin	965 ..	1000 ..
Béthune	1036 ..	2045 ..
» 10e	196 50	202 ..
Blanzy	1115 ..	1200 ..
Bruay	1856 ..	1875 ..
» 10e	185 ..	188 ..
Carvin	425 ..	433 25
Ch. Boulonnais	100 ..	... ..
Clarence	323 ..	345 ..
Courrières	307 ..	313 ..
Crespin	133 ..	132 50
Douchy	843 ..	870 ..
Dourges	356 ..	368 ..
Escarpelle	785 ..	755 ..
Ferfay	345 ..	350 ..
Flines	120 25	120 25
Lens	181 ..	181 50
» 10e	95 50	... ..
Liévin	96 50	98 25
» c. de 30 act.	2900 ..	2980 ..
Ligny	1160 ..	1161 ..
Marles 30 %	3875 ..	3805 ..
» 70 %	261 25	269 ..
Nord Alais	55 75	56 25
Ostricourt	475 ..	494 ..
Thivencelles	176 ..	180 ..
Vendin	185 ..	185 ..
Vicoigne	401 ..	405 ..
» 10e	197 ..	... ..

PÉTROLES	C. pr.	C. du
Alexander	156 50	100 ..
Bordeni	231 ..	... ..
Bustenari	310 ..	308 ..
Dabrowa Cap.	320 ..	323 ..
Estera	211 ..	214 ..
Fin. Pétroles	350 ..	340 ..
Fr. Polonaise	127 50	... ..
Grabownika	227 ..	230 ..
Ind. Pologne	211 ..	211 ..
Karpathes	325 ..	325 ..
Lille Bonn. ord.	12.5 ..	1190 ..
» prior.	1478 ..	1438 ..
Milano	152 ..	... ..
Monte Carlo	262 ..	264 ..
Omn. Pét. Nord	418 ..	435 ..
Pétr. Premier	276 ..	270 ..
Polana	190 ..	185 ..
Potok	270 25	274 ..
Raff. Pét. Nord (act. B)	993 ..	... ..
Ratoczin	425 ..	420 ..
Silva-Plana	157 25	158 75
Wankowa	465 50	471 ..
Zagorz	135 ..	... ..

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du
Blanc-Misseron	450 ..	453 ..
Aciéries France	489 ..	491 ..
» Longwy	617 ..	633 ..
Samb. et Meuse	1725 ..	1680 ..
Ch. de France	294 ..	205 ..

MÉTALLURGIQUES	C. pr.	C. du
Nicaise	875 ..	860 ..
» Part	540 ..	533 ..
Aubr. et Villet.	740 ..	... ..
Blache-St-Vaast	3500 ..	... ..
Chaudr. Nord	525 ..	... ..
Etabliss. Cail.	295 ..	294 ..
Denain-Anzin	1295 ..	1305 ..
Escaut Capital	1286 ..	... ..
» Jouissance	791 ..	... ..
Etabl. Arbel	508 ..	516 ..
Fives-Lille	1300 ..	1300 ..
Nord et Est	364 ..	361 ..
Mat. Fr. Belge	842 ..	845 ..
Senelle-Maubeug	800 ..	793 ..
Mat. Transport	340 ..	340 ..

Valeurs Diverses	C. pr.	C. du
Compt. Linier	1004 ..	1025 ..
Etabliss. Agache	795 ..	805 ..
Pouillier	373 ..	377 ..
Ind. Verrerie	233 ..	236 ..
Kuhlmann	450 ..	450 ..
Obli. La Bassée	483 25	483 25
Obligat. Lens	483 ..	483 ..
Cr. Nation. 1919	471 ..	473 ..
— 1920	473 75	473 50
— 1921	503 50	503 ..
— 1922	494 75	495 ..

Le montant s'est vivement accentué aujourd'hui. On enregistre des écarts sensibles, spécialement sur Aniche, Anzin, Béthune, Bruay, Courrières, Liévin.

La reprise semble vouloir gagner les autres groupes, certaines valeurs de pétroles et de sociétés diverses ont commencé un mouvement en avant. Grande activité dans tous les compartiments.

BOURSE DE PARIS

On s'attendait tellement à la réponse de la délégation russe, qu'elle n'a produit que peu d'impression en Bourse, sauf sur le groupe des valeurs directement intéressées, lequel ne pouvait manquer d'être affecté par la fin de non recevoir de M. Tichérine. Le dernier mot n'est pas dit, d'ailleurs. Le désir de M. Lloyd George d'aboutir à une solution, même boiteuse, est si grand qu'il faut s'attendre à une suprême démarche. Néanmoins, à Gênes même on considère la conférence comme virtuellement terminée. Reste le pacte de non-agression, lequel assure-t-on, ne rencontrera aucune opposition sérieuse.

Nos rentes se sont maintenues fermes 4 % 1917 à 62.95 ; 1918 à 62.50 ; 5 % 1915 à 76.25 et 1920 à 80. Le 3 % a été faible à 55.50. Les obligations du CREDIT NATIONAL 1920 sont à 476.50 et 1919 à 469.50. Les obligations 1922 sont à 493.25.

La spéculation se tient sur la réserve, aussi les valeurs de sucre sont lourdes, le RIO et la PENARROYA réalisés. Le MEXICAN EAGLE, la DE BEERS et les mines sud-africaines ont été soutenues.

Marché des changes soutenu : 48.70 la LIVRE STERLING ; 10.95 le DOLLAR et 3.85 le MARK.

UNE OPINION ANGLAISE SUR LA REPRISE COMMERCIALE. — Parlant à une réunion des membres de la Fédération des Filatures de Laine, M. Mac Kenna, président de la London Joint City and Midland Bank, a reconnu qu'il existait quelques indices d'une reprise commerciale ; mais qu'il faut se garder des affirmations excessives de certains milieux.

SOCIETE GRAMME. — Le dividende a été fixé à 53 francs brut par action.

BANQUE DE L'INDO-CHINE. — Le dividende du second semestre de 1921 serait, assure-t-on, porté à 65 fr.

BLANZY. — Il est question d'un dividende de 52 francs, contre 42 francs pour l'exercice précédent.

VICOIGNE, NŒUX et DROCOURT. — Un acompte de 9 francs sera mis en paiement le 15 courant. On pense que le dividende total pourra être de 18 francs, correspondant à celui de l'année dernière, en tenant compte de la division des actions.

CANAL DE SUEZ. — Les recettes ont été en 1921 de 149.251.000 francs. On estime que le dividende sera maintenu à 280 francs par action de capital et 143 fr. 661 par part.

THOMSON HOUSTON. — Le bénéfice de 1921 approcherait de 23 1/2 millions. Le dividende sera de 45 francs par action.

Le Change

Paris, 12 mai. — Clôture : Londres, 48.71 1/2 ; New-York, 10.95 1/2 ; Berlin, 3 18/16 ; Belgique, 91 1/4 ; Espagne, 170 1/4 ; Hollande, 423 ; Italie, 57 7/8 ; Norège 206 1/2 ; Prague, 21 1/4 ; Suède, 279 1/2 ; Suisse 211 1/4 ; Pologne, 9/32.

Genève, 12 mai. — Paris, 47.35 ; Londres, 23.065 ; Bruxelles, 43.20.

IMPRIMERIE du « Réveil du Nord » 186 bis, rue de Paris — LILLE —

Le gérant : Emile B...

PUBLICATIONS Légales

CABINET Georges PETIT
131, rue Nationale, 131, Lille

CESSION

1re PUBLICATION

Conformément à l'art. 3 de la loi du 17 mars 1909, il est donné avis que, d'un acte sous seings privés en date à Lille du 29 avril 1922, il appert que M. et Mme MARTELLI-GROSSEMY, demeurant à Valenciennes, ont cédé à Mme DESVOYES-BARRET, demeurant à Villers-sur-Mer (Calvados) le fonds de commerce à usage de Café - Hôtel - Restaurant qu'ils exploitent à Valenciennes, avenue du Commerce, n° 1, sous l'enseigne : « Café-Hôtel-Restaurant Gambrinus ». Ensemble la clientèle, l'achalandage, le matériel, le mobilier commercial et les marchandises du dit fonds l'enseigne sous laquelle il est exploité, ainsi que le droit au bail des lieux servant à son exploitation. Moyennant prix et conditions arrêtées entre les parties. Election de domicile : à Valenciennes en l'étude de Me DUPONT, notaire, 12, rue de la Halle, et à Lille, en le Cabinet de M. Georges PETIT, Liquidateur, 131, rue Nationale. 16.777.

Etude de Me GODEFROY, Docteur en Droit, Avoué, 14, rue St-Jean, Douai.

DIVORCE. — D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Douai, en date du 9 décembre 1921, enregistré, entre Mme Clarissa REGNIEZ, épouse DELMOTTE, demeurant à Aniche, 198, boulevard National, demanderesse, ayant pour avoué Me GODEFROY, et M. Alfred DELMOTTE, demeurant à Aniche, rue Thiers, défendeur défaillant, il appert que le divorce a été prononcé entre les époux DELMOTTE-REGNIEZ, au profit de la femme. — Pour extrait conforme : Paul GODEFROY. 16.768.

Offres et Demandes D'EMPLOIS

TISSAGE TOILES demande BONS OUVRIERS TISSERANDS. S'adr. 109, rue Jeanne d'Arc, Hellemmes. 8313.

— PROFESSEUR — diplômé donne leçons, prépare aux divers examens et baccalauréats. Rép. aux initiales L. G. M. au journal.

DÉGAUCHISSEUR EBENISTES - MENUISIERS en voiture, en bâtiment sont demandés. Cie Tramways de Lille, 2, rue Auber. 8335.

ON DEMANDE des OUVRIERES pour la fabrication des carreaux en ciment. S'adresser Société Industrielle de Carrelages Mosaïques, 1, rue de la Douane, Raismes (Nord). 16.770.

CONFECTION On demande MECANICIENNES 179, rue des Stations.

BONS TRACEURS en charpentes sont demandés. — Sérieuses références exigées. — Ecrire à la Cie Industrielle et Minière du Nord et des Alpes, à Saint-Amand (Nord). 16.772.

Comptable expérimenté libre quelques heures par jour, tiendrait petite Comptabilité. Rép. au journal aux initiales N. S. X. 8293.

Chauffeur d'Auto sérieux, demande emploi, Camion ou Tourisme. S'adresser chez M. DAUTRICHE, cabaretier à Burbure. 8321.

AU DRAPEAU BELGE

99 - rue Gambetta, LILLE - 99

(Car 8, arrêt rue Solférino)

Le Meilleur Marché de Tous

COMPLETS

Belle Drapérie anglaise ou Serge pure Laine

45 fr. 55 fr. 65 fr.

OUVERT LE DIMANCHE

Les Etablissements PINQUET et Cie, 271, rue Solférino, à LILLE, Chauffage Central et Industriel, Ventilation, Humidification, Séchage, font connaître que les offres de service des Monteurs, Tôliers, etc..., sont reçues au

"A la GRANDE FABRIQUE" VALENCIENNES On demande BONNE VENDEUSE, bien au courant de la confection de dame. Se présenter. 16.782.

OUVRIERS PEINTRES sont demandés. Maison E. CABY, 53, rue de Douai, Sin-le-Noble. Se présenter en personne. 8353.

Des Ouvriers Couvreur sont demandés. THEL, 54, rue Raspail, Hellemmes. 8356.

— EMPLOYES — On demande pour le début de juin BONS CALCULATEURS comme facturiers. — Se présenter au M. D. G., 78, rue Delcambre, à Douai. 16.775.

Bons OUVRIERS PEINTRES sont demandés. Sérieuses références exigées. Ecrire ou s'adresser à M. Georges OLLIVIER, rue de la Citadelle, Valenciennes. 16.784.

— SERVANTES — Femme de chambre, grande bonne d'enfants, sont demandées 13, r. Maire André, Lille. — Choix places. 8372.

Ouvriers Peintres sont demandés. S'adresser chez SEZILLE, 59, rue de Fontenoy, Lille. 8379.

Demande petits coursiers et jeune homme 16 18 ans pour travail facile bureau. HAVAS, 40, rue Faidherbe. 10.777.

Demande de MINEURS pour mines de Renaix. Pr renseig. s'adr. Ville Clément, 51, rue Luttiaux, Leval Trahegnies. Log. garanti bon marché. Marocains ou Algériens acceptés. Acte naiss. ou liv. mar. obligatoire 4586.

Importante Usine de la Région recherche : Traceurs. Ajusteurs. Assembleurs de Charpentes métalliques, Chauffeurs de clous, Chaudronniers. Tuyauteurs, sachant fabriquer et monter la tuyauterie pour Sucreries. Long travail assuré. S'adresser les mardis jeudis et samedis, Est. DELCOURT, 64, rue de Tournai, de 15 à 18 heures. 8361.

VESTON A LA MACHINE On demande OUVRIERE connaissant bien ce travail, pour monter et diriger atelier. S'adresser 177, rue de Paris. 8368.

BONNE On demande une BONNE, 18 ans environ, au Café LEGRAND, 120, rue Jean-Jaurès, à Anzin (Nord). 8367.

— CONFISERIE — On demande des APPRENTIS Fournaliste et d'Office, 61-63, rue de la Monnaie, Lille. 8360.

— BONNE — au courant du service de maison, est demandée chez PREVOST, boucher à Bersin-Coupigny 16.786.

ATELIERS DE LA BRONELLE demandent : Bons Chaudronniers, Tôliers et Riveurs pour caisses de tenders. — Ajusteurs-Monteurs. Tuyauteurs en cuivre. — Tourneurs en robinetterie. — Ecrire ou se présenter avec références à l'Usine de MARLY (Nord). 16.787.

LA S. A. F. P. A., à Bohain, demande de suite un bon TOURNEUR.